

[La campagne de fouille de 1971]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =
Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e
d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **31 (1974)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le cloître et la salle capitulaire du prieuré de Saint-Sulpice

Campagne de fouilles de 1971

par CHARLES BONNET



Fig. 1 Eglise de Saint-Sulpice: le chevet

INTRODUCTION

A la demande de la famille de Rham et de M. P. Margot, architecte, nous avons entrepris au cours de l'année 1971 une fouille partielle dans le cloître du prieuré vaudois de Saint-Sulpice et une analyse détaillée des murs de l'ancienne salle capitulaire. En effectuant une transformation dans le bâtiment contigu à l'église, des fenêtres géminées et des maçonneries furent dégagées, signalant la présence de vestiges architecturaux appartenant au vieux monastère. Ces découvertes ont permis une étude qui, bien que limitée, donne une première idée des bâtiments conventuels.

Nous voudrions remercier Mme F. de Rham ainsi que M. et Mme W. de Rham pour leur appui et les grandes facilités qu'ils nous ont accordés. Nos remerciements vont également au professeur A. Schmid, président de la Commission fédérale des monuments historiques, sous la responsabilité duquel était placé notre travail. L'effort financier du propriétaire, de la Confédération et du canton ont été déterminants pour mener à bien ces recherches.

Les fouilles seules nous renseignent sur la situation du promenoir du cloître, côté lac. Quant à la salle capitulaire, elle est conservée de manière exceptionnelle. C'est en effet presque dans son ensemble architectonique primitif que nous pouvons la voir aujourd'hui. Les fenêtres comme les maçonneries permettent d'étudier un exemple unique en Suisse pour le début de l'époque romane.

L'église de Saint-Sulpice représente un jalon important pour l'architecture religieuse bénédictine. Pourtant son histoire est loin d'être éclaircie et nous espérons que les résultats de notre exploration partielle contribueront à une meilleure connaissance du prieuré et de son passé. Mlle H. Kaufmann, chargée de cours au Département d'anthropologie de l'Université de Genève, présente un rapport préliminaire concernant certains squelettes découverts sous le promenoir du cloître. M. P. Margot, architecte, donne le point de vue du restaurateur, souvent lié à celui de l'archéologue. Nous les remercions tous deux de leur apport qui complète cette étude.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

C'est volontairement que nous avons limité la surface des fouilles et la durée des recherches dans les anciens bâtiments conventuels. D'autres travaux pourront être entrepris plus tard en liaison avec des investigations systématiques dans l'église. Il semble indispensable de reprendre plus à fond l'étude historique et archéologique du prieuré. Certes, les publications de H. de Perrot et M. Wirz en 1888¹ et surtout celle de A. Naef² en 1896 nous fournissent de nombreux renseignements, mais il n'est pas encore possible de comprendre toutes les étapes de construction du monument et tous les effets de son influence dans le

cadre de l'architecture régionale. H. R. Sennhauser, dans son analyse de « Romainmôtier et Payerne »³, présente un état de la question qui démontre la position clé de Saint-Sulpice. Le plan comme le système de voûtement laisse supposer un rapport direct ou indirect avec les Cluniens⁴. De nombreuses similitudes existent en effet avec la troisième église de Romainmôtier, construite par l'abbé Odilon de Cluny durant le premier tiers du XI^e siècle. Certaines solutions architecturales sont adoptées pour les deux édifices de manière identique. L'église Saint-Martin de Bursins, donnée à Romainmôtier en 1011 et qui a sans doute été rebâtie peu après⁵, est plus proche encore de Saint-Sulpice. On peut admettre que ces trois églises datent de la première moitié du XI^e siècle.

Quelques rares indices semblent pourtant indiquer la possibilité d'une phase de construction antérieure. La découverte d'un cimetière du haut Moyen Âge à Saint-Sulpice⁶ et le patronyme très ancien de l'église attestent l'existence d'une communauté aux premiers temps chrétiens. Signalons que l'occupation du site est plus ancienne encore⁷.

Lors du nettoyage du mur du transept du côté des bâtiments, nous avons retrouvé plusieurs assises de moellons de petit module. Ces pierres sont utilisées dans les parties inférieures des murs et l'on en distingue autour de l'édifice en d'autres endroits. Un tel matériau n'a pas échappé à M. Naef qui pense à des réemplois de pierres romaines⁸. La dimension réduite de ces moellons n'est pas courante dans les maçonneries romaines et peut-être faut-il se demander si après récupération on n'aurait pas retaillé les pierres pour un édifice aujourd'hui disparu. Mais seules l'analyse architecturale complète et la fouille de l'église nous apporteront une réponse.

LES FOUILLES

Les travaux archéologiques ont débuté le 13 juillet 1971 pour se terminer le 25 août. Le chantier a été placé sous la responsabilité de Mlle F. Hug qui a effectué les relevés des maçonneries et des sépultures dégagées. Nous tenons à associer son nom à cette présentation, ainsi que ceux de tous les membres de l'équipe de fouille⁹.

Nous avons entrepris plusieurs sondages de la salle contiguë au bras du transept de l'église. Le seul niveau d'occupation, représenté par une couche de terre argileuse grise, appartenait certainement à des aménagements tardifs. En l'absence de couches archéologiques plus anciennes, nous n'avons pas eu besoin de dégager systématiquement toute la surface de la salle. La fouille à l'extérieur des bâtiments avait pour but de confirmer l'emplacement du cloître au sud de l'église et de nous assurer, par la situation de la galerie, de l'existence de la salle capitulaire au sud du transept.

Treize sépultures ont été retrouvées; plusieurs d'entre elles étaient perturbées et nous n'avons gardé que 5 sujets



Fig. 2 Vue générale de la façade ouest des bâtiments conventuels durant les travaux de 1971

pour l'étude anthropologique¹⁰. Les autres squelettes sont restés *in situ*.

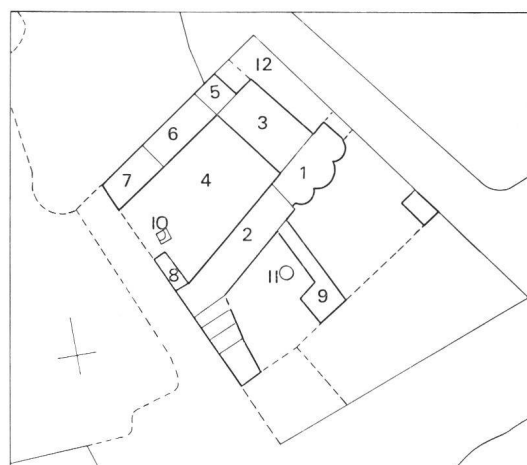
A part quelques tessons de céramique du XVIII^e et du XIX^e siècle, aucun objet n'a été inventorié. Les élévations et les plans originaux ont été dessinés à l'échelle 1:20. Les ouvertures ont fait l'objet de relevés à plus grande échelle.

La situation du prieuré en bordure du lac a peut-être défini le choix d'une orientation peu fréquente de l'église nord-ouest/sud-est; le chevet était placé du côté du lac. Pour faciliter notre description, nous utiliserons l'orientation conventionnelle (le chevet à l'est). Les résultats de notre recherche ont permis à M. P. Margot, architecte, de préciser certains points de restauration et nous avons ainsi collaboré à la phase finale des travaux. Une telle collaboration devrait être de règle pour les transformations apportées à un vieil édifice et nous tenons à en souligner l'intérêt. Ce fut d'ailleurs déjà le cas précédemment, à la fin du siècle passé, lors des restaurations de l'église.

LE CLOÎTRE

Les spécialistes qui se sont occupés du monastère de Saint-Sulpice pensaient que le cloître se trouvait au sud de l'église, approximativement dans la cour encore existante aujourd'hui (fig. 3). Aucune fouille archéologique n'ayant été entreprise, il s'avérait nécessaire d'étayer cette hypothèse tout à fait plausible¹¹. Un sondage effectué en avant

de la paroi occidentale des anciens bâtiments conventuels nous a permis de dégager plusieurs sépultures dont la position nous restitue approximativement la largeur du promenoir. Cette largeur de près de 3 m se retrouve vers le sud dans les annexes encore conservées. Un son-



- | | |
|---------------|--------------|
| 1 EGLISE | 7 PRESOIR |
| 2 MAISON | 8 FOUR |
| 3 GRANGE | 9 TOUR |
| 4 JARDIN | 10 PUIITS |
| 5 CAVE VOUTEE | 11 CIMETIERE |
| 6 CAVE | |

Fig. 3 Plan de 1728

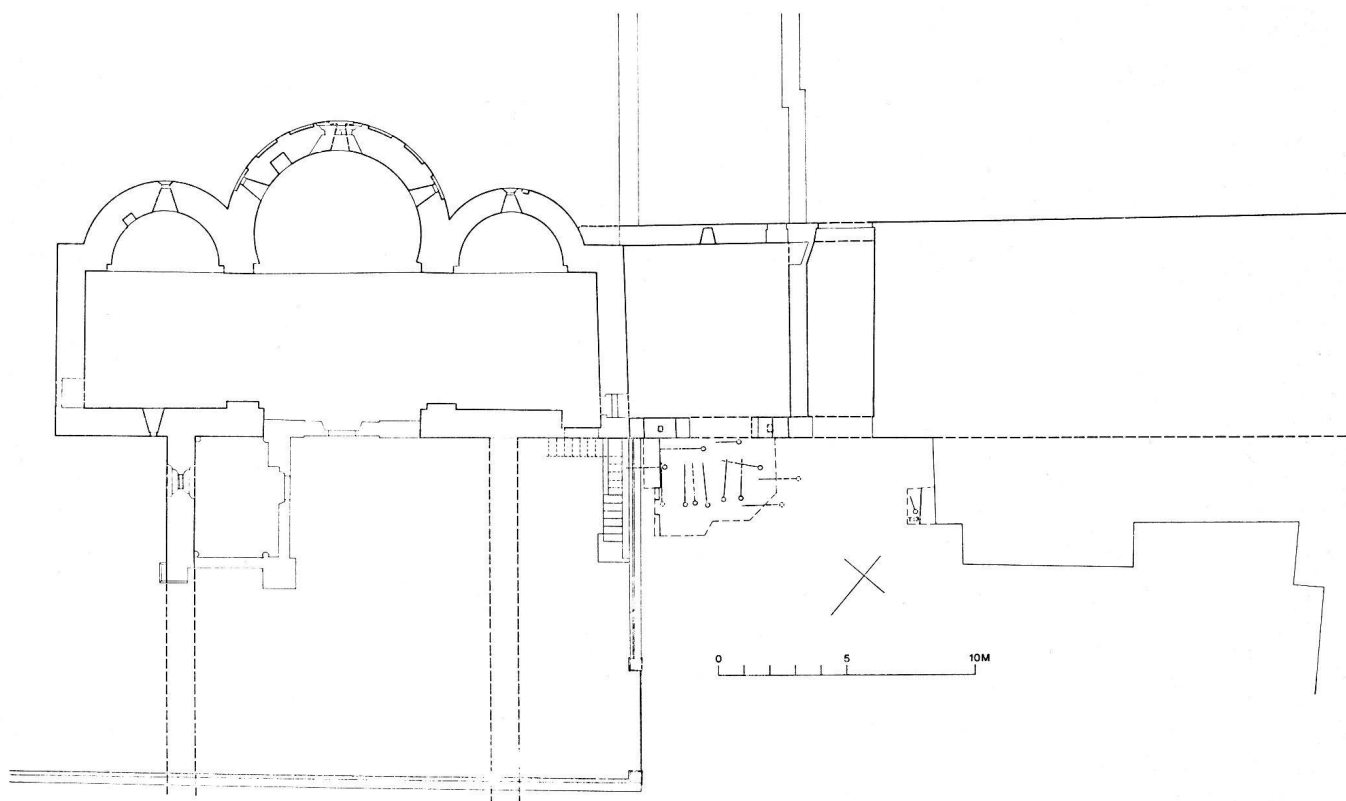


Fig. 4 Plan de situation

dage à l'angle nord-ouest de ces dernières nous a montré des fondations peut-être du XVII^e siècle et des remaniements plus tardifs.

Une sépulture (t 13), située dans l'alignement des autres tombes dégagées, confirme, près des annexes, la largeur du promenoir d'un peu moins de 3 m. Il ne reste dans cette zone aucun vestige du mur bahut qui portait les supports du toit de la galerie du cloître, mais on peut penser que les annexes ont été rétablies selon l'ancien tracé de la galerie (fig. 4, 5).

La transformation des bâtiments conventuels et l'installation de granges sur l'emplacement de la nef et du cloître ont également détruit les fondations du mur bahut oriental du côté de l'église.

Malgré cela l'existence de ce mur est certaine puisque, vers le centre du préau, le terrain était stérile, la zone des sépultures étant nettement limitée au promenoir.

Si plusieurs tombes étaient rangées selon l'orientation normale est-ouest, d'autres ont été aménagées dans l'autre sens. Sans doute par manque de place, la surface disponible fut utilisée au maximum. Une telle manière d'inhumer est courante dans les cloîtres où des moines et des laïcs étaient enterrés¹².

Plusieurs canalisations en relation avec les aménagements de la fin du Moyen Age ont été dégagées. Certaines d'entre elles étaient constituées de briques, d'autres plus récentes, de tuyaux de ciment.

LA SALLE CAPITULAIRE

On peut identifier la salle capitulaire par sa position et ses fenêtres. Elle est de plan presque carré, la longueur des parois variant de 6,25 m à 6,80 m. La hauteur de la salle d'environ 2,60 m nous est donnée par l'emplacement des poutres du plafond, la situation des fenêtres et la limite supérieure des fondations marquées par un changement d'appareil. Malgré les nombreuses transformations du monastère, il est presque certain que dès le début, cette aile des bâtiments avait deux étages. Le deuxième étage nous est assuré au début du XVI^e siècle par une fenêtre en croix encore conservée.

Les poutres du plafond supprimées au cours du XX^e siècle occupaient probablement l'emplacement de la poutraison originale. Leur position est signalée par un bourrage de briques et de ciment moderne. Huit solives d'une section minima de 0,15 par 0,25 m étaient placées dans l'axe est-ouest; perpendiculairement, un sommier de plus grande dimension (au moins 0,25 m de largeur) les soutenait au milieu.

Une ou deux marches donnaient accès à l'intérieur de la salle dont le sol était plus bas que celui du promenoir. Le premier niveau d'occupation a disparu et la couche de terre argileuse grise retrouvée sur presque toute la surface du sol appartient sans doute à une époque tardive. Les traces de cette couche découverte à l'extérieur, au-dessus

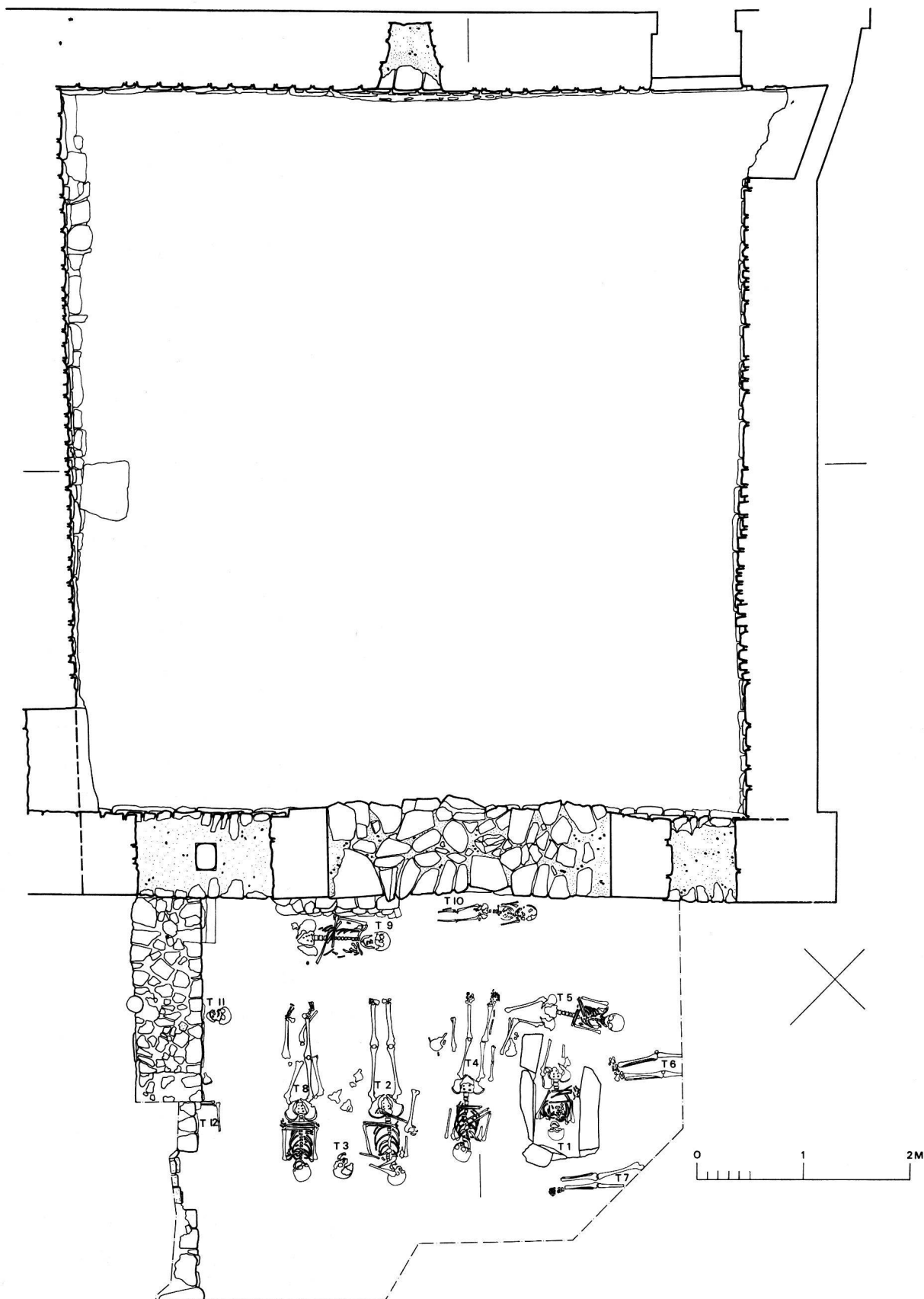


Fig. 5 Plan des fouilles de 1971

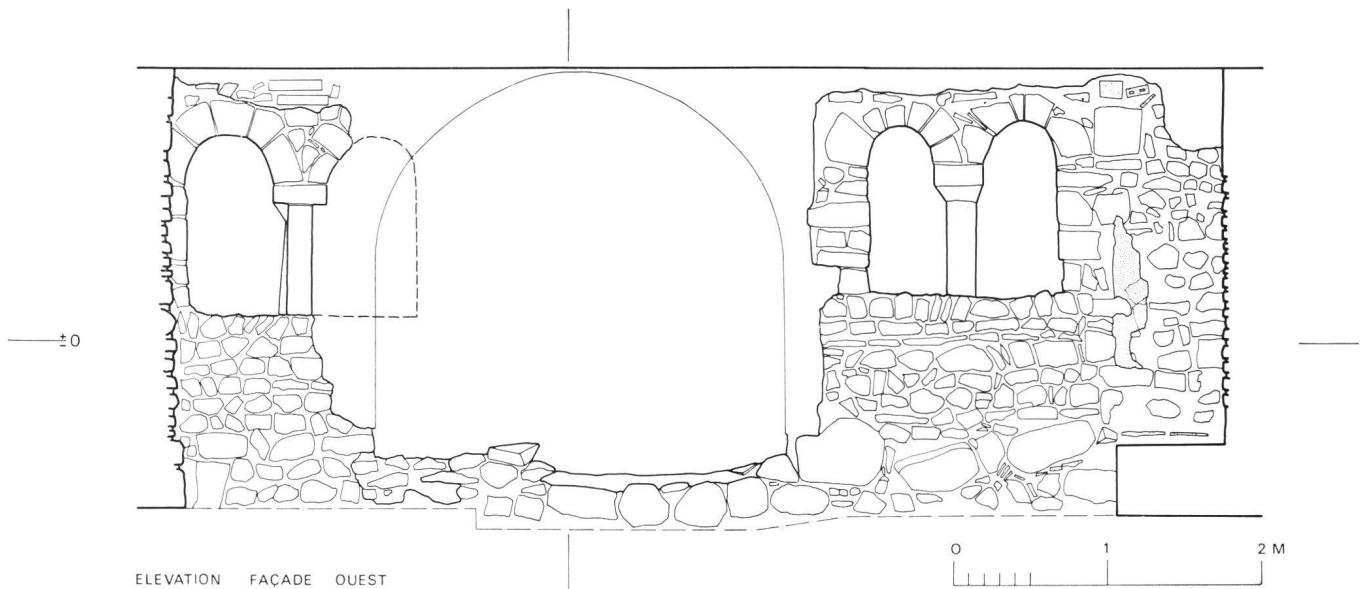


Fig. 6

des sépultures du promenoir du cloître, semblent indiquer que l'argile devait être utilisée comme défense contre l'humidité. Plus bas, la terre alluvionnaire de cailloutis et sable grossier correspond au sol naturel et nous n'avons pas repéré d'autres couches archéologiques en profondeur. La nappe phréatique est aujourd'hui très proche des premières assises de fondation.

La façade ouest se présente avec deux fenêtres géminées ouvertes de part et d'autre de la porte (fig. 6, 7). Une transformation récente de toute la partie centrale a détruit l'ancienne entrée, sans doute déjà modifiée au cours des siècles. L'état des fondations permet pourtant de reconstituer la largeur de cette porte à environ 0,80 m. Elle était certainement placée au centre de la paroi à égale distance des murs latéraux.

Les fenêtres sont toutes deux du même type, bien que de dimensions légèrement différentes (au sud l'ouverture est plus large et plus haute). Le niveau de la partie inférieure des embrasures est lui aussi différent de part et d'autre, il suit la légère pente des assises qui, comme le mur oriental de la salle, montent en se rapprochant de l'église. Les fondations épousaient peut-être le relief du terrain lors des premiers travaux. L'arc formé par les voussoirs est irrégulier et les pierres sont de dimensions très différentes. L'aspect général de la construction donne une impression de maladresse sans comparaison avec le soin apporté à l'établissement des ouvertures du clocher. Les chapiteaux qui s'apparentent à un simple tailloir ne sont pas décorés. Ils sont de forme rectangulaire avec un bandeau et un large chanfrein inférieur. Un petit pilier carré dont les arêtes sont abattues en chanfrein sur une certaine hauteur les supporte (fig. 8). Côté sud, le chapiteau s'est déplacé

et pour éviter un effondrement, deux petits supports ont été installés de part et d'autre du pilier. Ces supports, comme les arcs et les piliers, sont taillés dans des blocs de molasse (fig. 9, 10).

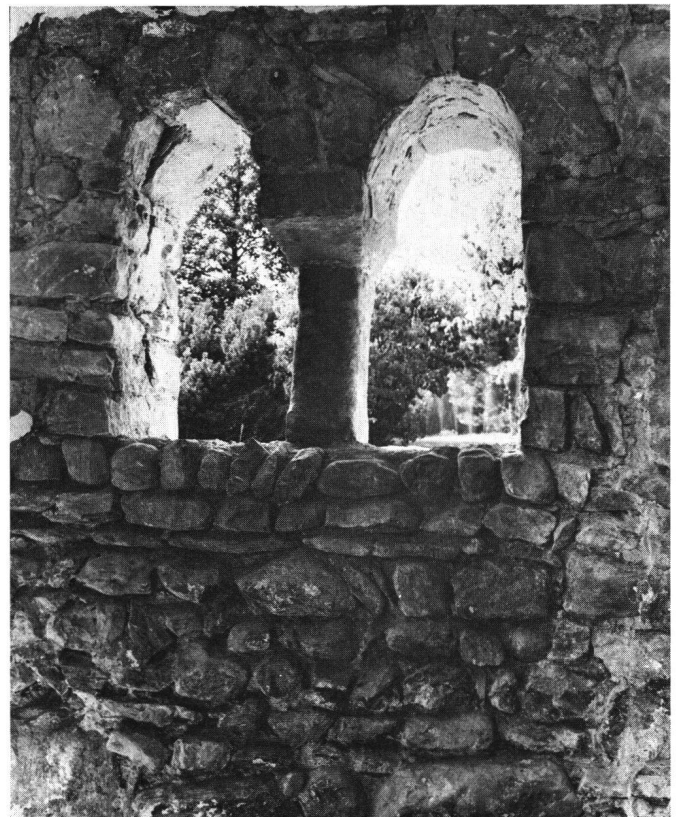


Fig. 7 Fenêtre de la salle capitulaire

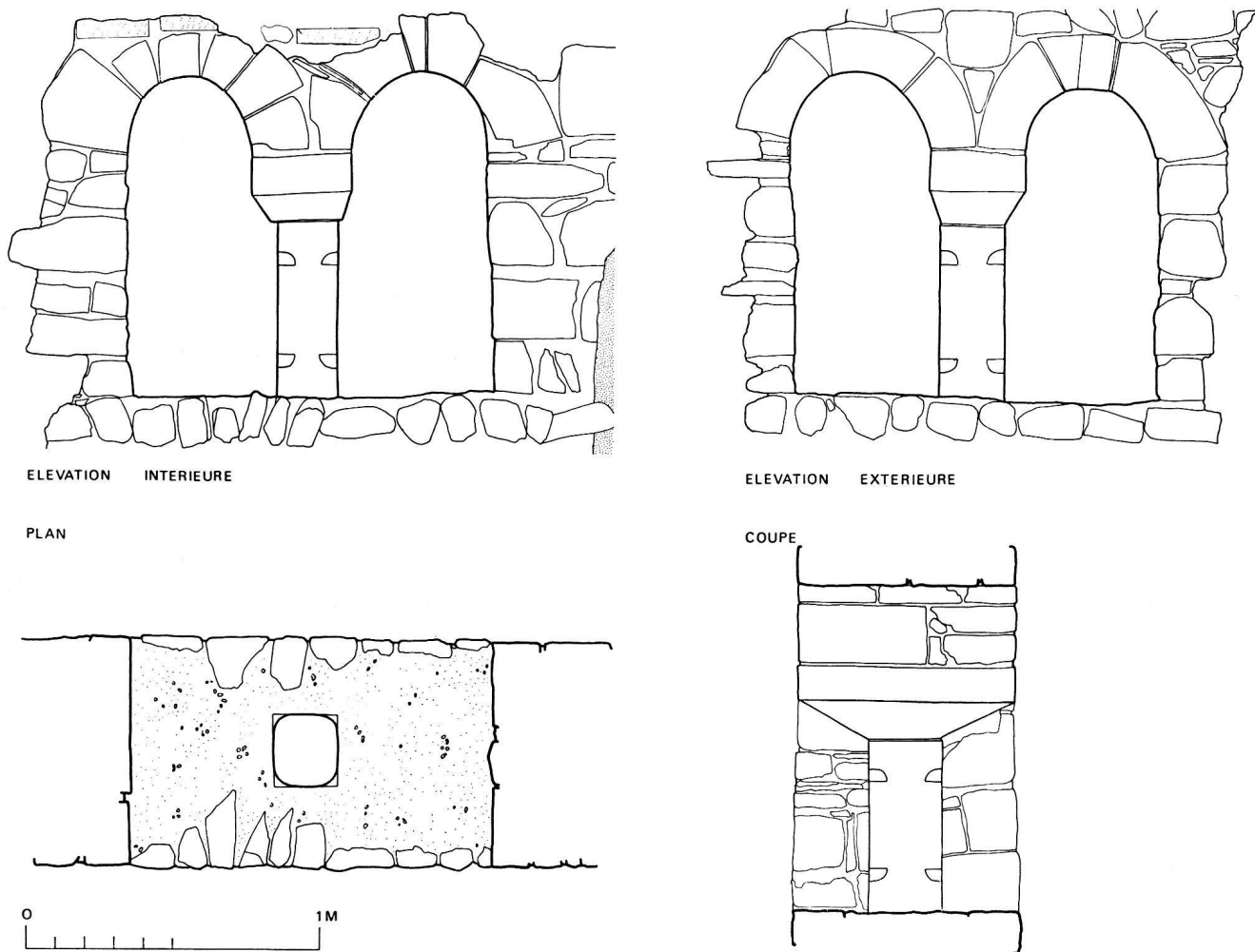


Fig. 8 Fenêtre géminée de la salle capitulaire

Le mur occidental de la salle capitulaire se continue au sud et le mur de cloison intérieur méridional s'appuie contre lui. Nous n'avons pas pu repérer la limite entre les maçonneries de l'église et celles de la façade; une première transformation de la porte qui conduisait du transept à la salle capitulaire, des modifications plus récentes et l'enduit qui est resté en place à cet endroit nous en ont empêchés. Mais la différence de l'appareil et la situation de l'angle sud-est du transept dont nous avons parlé démontrent deux étapes de construction.

La façade orientale est percée à l'origine d'une baie aujourd'hui condamnée. Quant à la porte proche de cette fenêtre, elle est également bouchée et n'appartient vraisemblablement pas aux étapes de construction du début de l'époque romane (fig. 11, 12). Le mur de la salle capitulaire s'appuie contre le mur oriental du transept; il est donc certain qu'il a été édifié après l'église. Au moment de la construction des bâtiments conventuels, le maître d'œuvre a ainsi doublé l'épaule de l'absidiole sud. La fenêtre nous assure qu'il s'agissait d'un mur extérieur et

que les bâtiments édifiés vers l'ouest sont plus tardifs. Une limite horizontale sépare les maçonneries à environ 2 m de hauteur. Cette limite témoigne sans doute de l'une des étapes de chantier, car la fenêtre paraît reliée aux deux parties. Les mortiers à la chaux, comme l'aspect de l'appareil, sont identiques et ils ont les mêmes caractéristiques que le mur ouest de la salle. La fenêtre a subi certaines modifications qui ont détruit l'ancien appui et l'embrasure du côté extérieur. On a cherché ainsi à agrandir l'embrasure, puis on l'a définitivement bouchée (fig. 13).

Il est possible de reconstituer cette fenêtre en observant les traces d'enduits et les limites des mortiers. Elle avait un ébrasement vers l'intérieur. Son appui était en pente et l'enduit conservé latéralement en donne la position. La voûte est constituée de petites dalles allongées et étroites, qui, placées radialement, forment un arc en plein-cintre. L'ouverture devait avoir environ 0,65 m de hauteur et 0,28 m de largeur. Il est possible qu'un petit ébrasement ait été aménagé du côté extérieur mais aucun indice ne

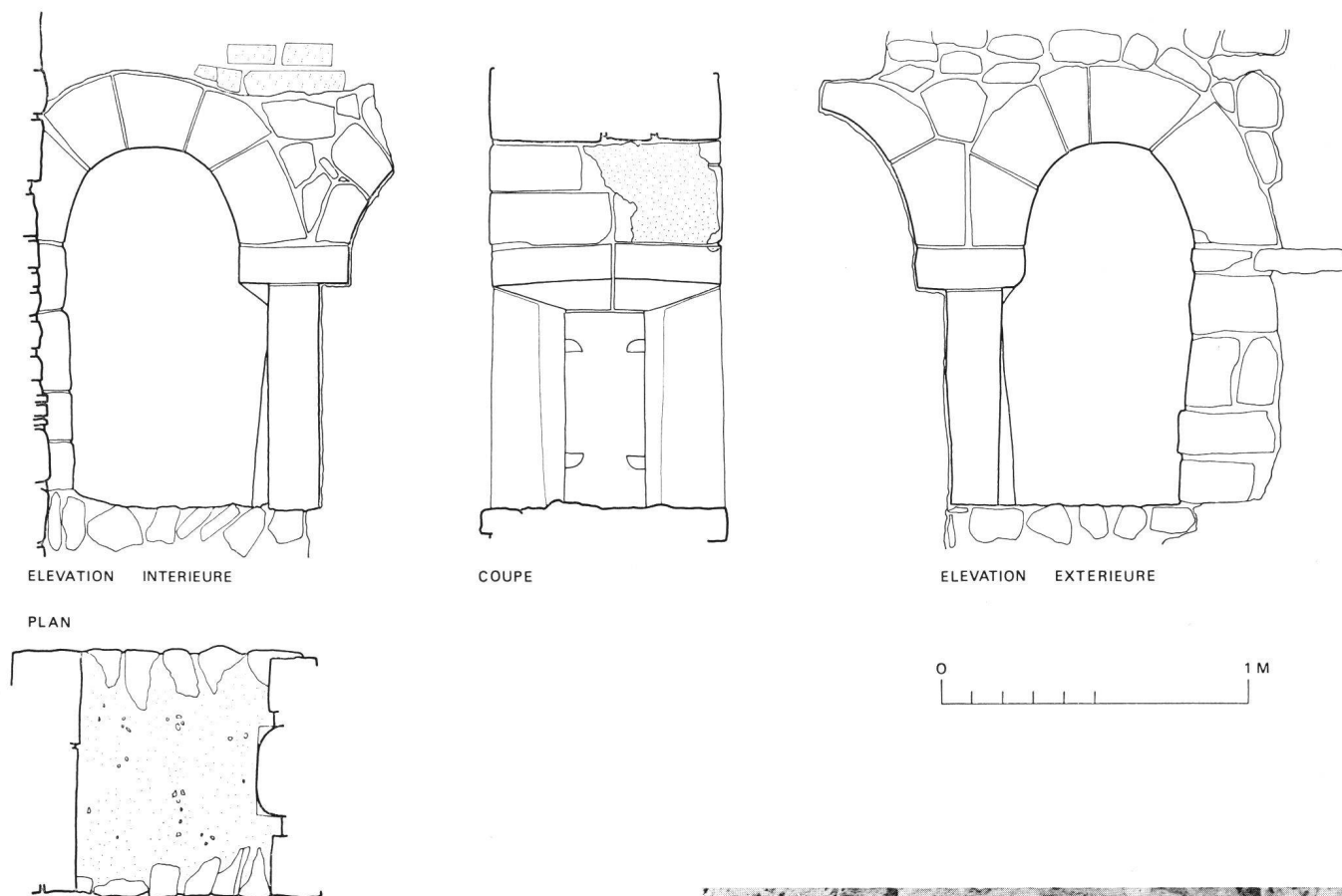


Fig. 9 Fenêtre géminée de la salle capitulaire

nous en fournit les preuves. L'organisation des assises et les limites du mortier permettent d'affirmer que cette fenêtre appartient à la construction primitive et qu'elle est restée assez longtemps en service. Deux couches d'enduit sont partiellement préservées dans l'embrasure.

L'indication du logement des poutres du plafond est restituée par les marques des transformations de ce siècle. Des briques et du ciment moderne alternent avec quelques vestiges des anciennes maçonneries. La porte située à l'angle sud-est donnait accès aux bâtiments annexes construits du côté lac. Elle a visiblement été établie en détruisant une partie du mur primitif. Son linteau de bois et ses montants d'une maçonnerie liée par un mortier gris font penser à une ouverture relativement ancienne, peut-être d'époque gothique.

La salle capitulaire est adossée au mur du transept de l'église. *La façade nord* est percée d'une porte donnant accès directement au sanctuaire (fig. 14, 15). Le type de cette ouverture (que l'on peut étudier à l'intérieur de l'église) de l'époque gothique nous fournit une première datation. Si l'on peut démontrer que l'un des montants de la porte a été changé après cette époque, il est impossible de savoir si l'ouverture existait avant. Nous avons déjà



Fig. 10 Fenêtre de la salle capitulaire

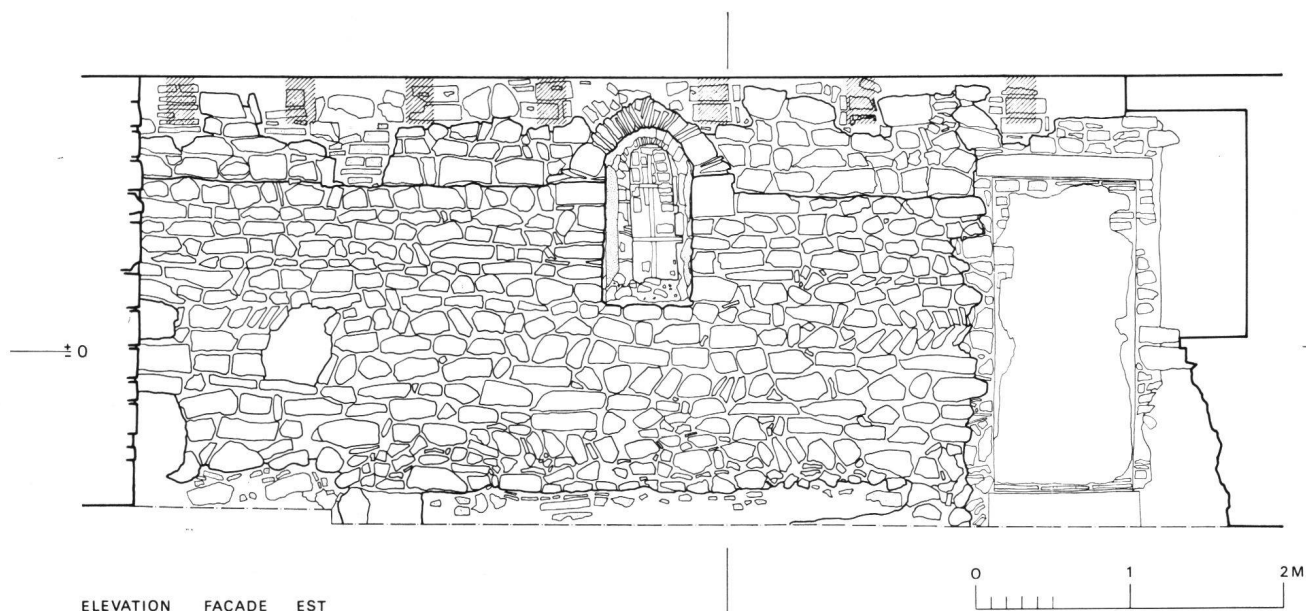


Fig. 11

signalé une différence des maçonneries et du mortier, dont la limite horizontale est bien nette dans la façade. Pourtant la chaîne de l'angle sud-est du transept donne une certaine unité à la construction. Comme du côté sud, l'emplacement du sommier soutenant les poutres du plafond est indiqué par des travaux récents. La dalle, se trouvant presque au niveau du sol en avant de la paroi, n'est pas reliée aux maçonneries du mur. Elle pourrait appartenir à la fondation d'un support en bois ou aux aménagements intérieurs de la salle capitulaire.

La façade sud a été profondément modifiée au cours des siècles. L'appareil visible actuellement appartient à un doublage des anciennes maçonneries (fig. 16, 17). Des sondages effectués au travers de la paroi nous ont permis de découvrir derrière les assises apparentes le noyau du mur primitif. Il n'a pas été possible d'étudier ce dernier et nous en sommes réduits aux hypothèses. La partie centrale semble recouvrir un dispositif presque entièrement disparu, car le mur n'est pas rectiligne et la paroi n'a pas été remontée verticalement. Peut-être s'agit-il de l'emplacement d'une cheminée, supprimée après coup? Dans la pièce située au-dessus de la salle capitulaire, on retrouve à l'aplomb de ce mur une vieille cheminée encore utilisée aujourd'hui.

Les modifications de cette façade sont assez anciennes, car l'aspect de la maçonnerie, la disposition des pierres et le type du mortier ne peuvent appartenir aux travaux de ces derniers siècles. L'ouverture de l'angle sud-est est en revanche beaucoup plus récente; nous n'avons pas découvert à cet endroit les traces d'un passage antérieur. Le logement du sommier central du plafond est bien attesté par un remplissage de briques et de ciment. Des cavités

plus petites sont également bouchées avec des matériaux modernes, elles correspondent à des tenons prévus pour des rayonnages encore en place il y a quelques années.

LES SÉPULTURES

Les sépultures du cloître ont été aménagées selon deux orientations, l'une perpendiculaire à l'axe du promenoir, soit est-ouest (tête à l'ouest), et dans le sens de cet axe, soit nord-sud (tête au sud) (fig. 18). Pour la première série, nous avons dégagé sept sujets (t 1, 2, 3, 4, 8, 12, 13) et six autres pour la seconde (t 5, 6, 7, 9, 10, 11). Les individus étaient tous adultes sauf un enfant (t 10) inhumé devant la porte de la salle capitulaire. Les vestiges de deux tombeaux ont été repérés, ni l'un ni l'autre n'étaient intacts,



Fig. 12 Façade est

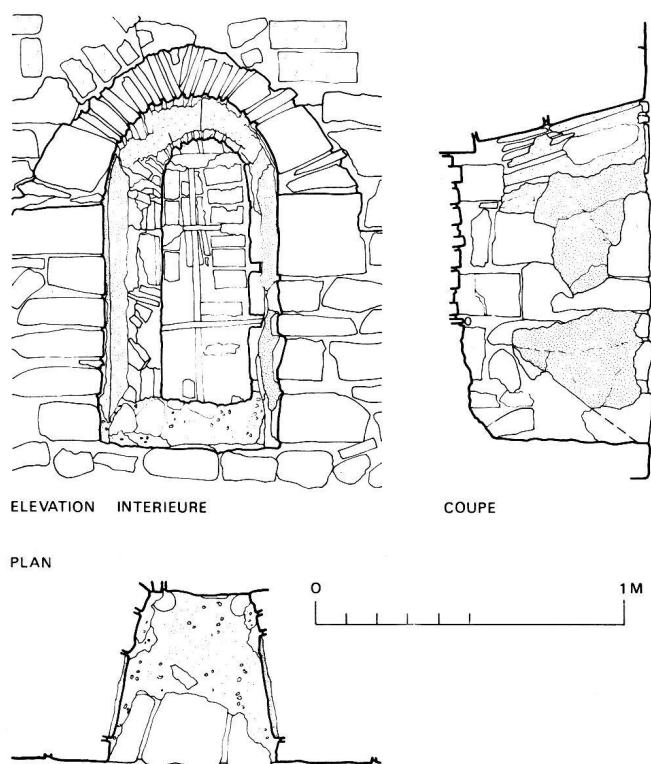


Fig. 13 Fenêtre orientale de la salle capitulaire

les inhumations successives ayant perturbé les sépultures les plus anciennes.

Pour construire le tombeau de la sépulture t 1, on a réutilisé des dalles de molasse abandonnées sans doute à l'occasion de transformations. Plusieurs des pierres portaient les traces de ce premier emploi. Il n'est pourtant pas possible de comprendre à quels éléments d'architecture elles appartenaient. Les dalles de molasse placées sur la tranche étaient liées au mortier que l'on avait économisé en introduisant dans les joints des pierres de petites dimensions (fig.19). Des galets complétaient la maçonnerie de molasse. La couverture confectionnée à l'aide de plusieurs dalles était aussi scellée au mortier. L'extrémité orientale du tombeau avait été sectionnée lors de la préparation de la tombe 5.

Le type de ce tombeau est bien connu, il appartient à l'époque gothique. De nombreuses tombes ayant les mêmes caractéristiques sont inventoriées dans d'autres cimetières du Moyen Age; plusieurs d'entre elles ont été dégagées près du chevet de la cathédrale de Lausanne¹³. Une partie de la paroi orientale du tombeau 9 était préservée. La couverture avait entièrement disparu et nous ne pouvons restituer le plan général de la tombe. Vraisemblablement cet aménagement est antérieur au tombeau 1; compte tenu de son état de conservation, il est impossible de préciser sa datation¹⁴.

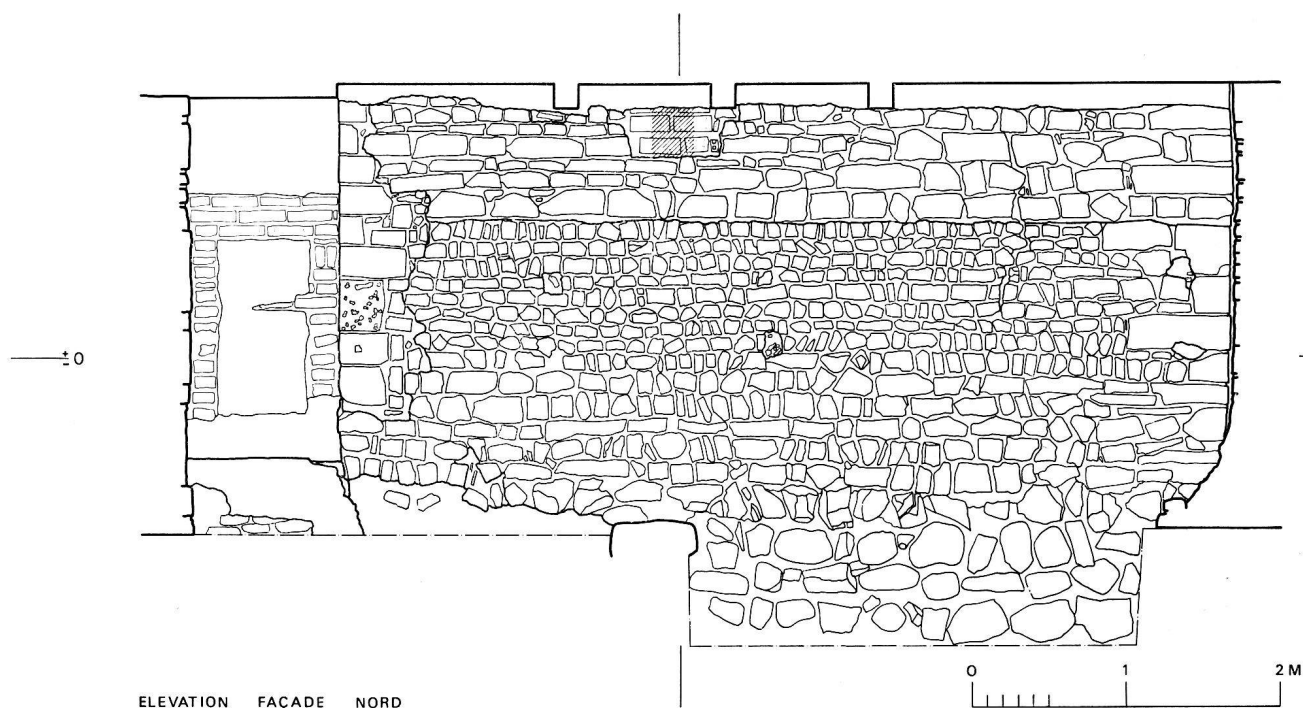


Fig. 14



Fig. 15 Façade nord

rapport aux ouvertures de la salle. Il est presque certain que les murs du couvent ont été aménagés peu après les travaux de construction de l'église et l'on pourrait proposer, comme pour celle-ci, une datation de la première moitié du XI^e siècle.

Pourtant, en étudiant les fenêtres géminées de la Suisse romande et de la vallée d'Aoste, nous avons remarqué très souvent une permanence d'un type ancien. C'est ainsi que les clochers de la fin de l'époque romane et même de l'époque gothique ont des baies dont le style et l'aspect s'apparentent aux fenêtres de la salle capitulaire de Saint-Sulpice.

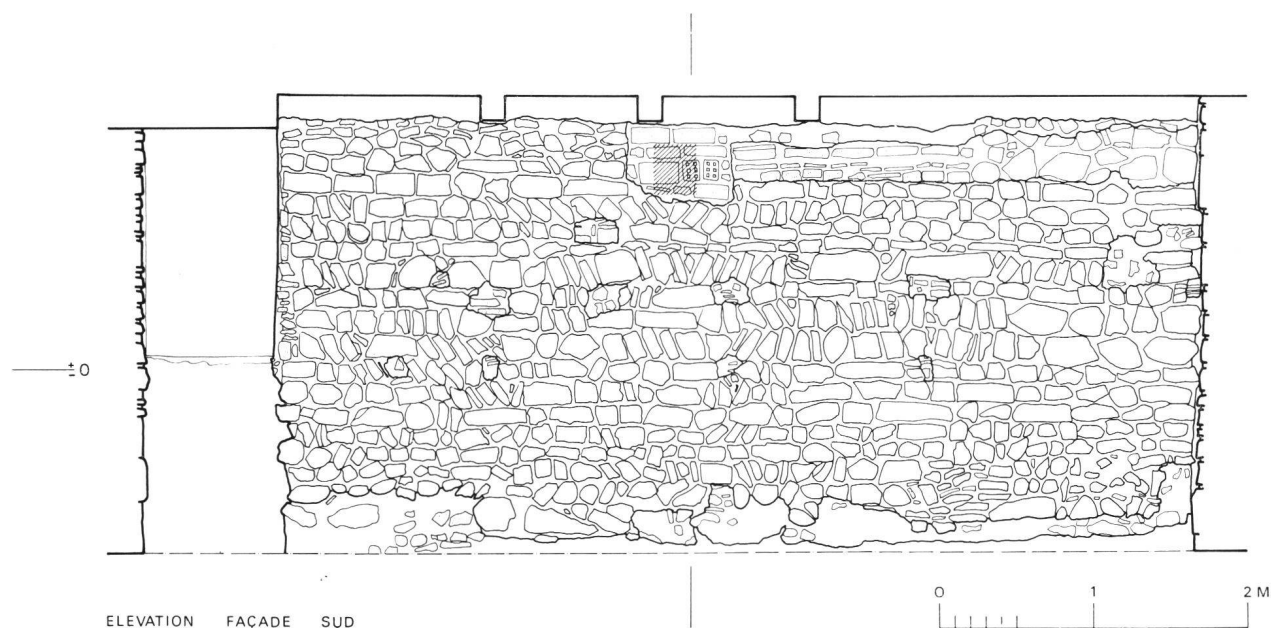


Fig. 16

On peut signaler que les tombes orientées est-ouest sont toutes creusées du côté du préau du cloître, peut-être voulait-on simplement laisser un accès aux entrées des bâtiments conventuels pour la période précédant les enterrements.

C'est pourquoi notre essai de datation devra être confirmé au cours d'autres investigations¹⁵.

CONCLUSIONS

Les fenêtres géminées du début de l'époque romane ou de l'époque préromane sont rares dans notre région et la comparaison ne peut guère nous aider. Il est donc difficile de fournir une chronologie précise faisant suite à la découverte des quelques éléments du cloître et de la salle capitulaire de Saint-Sulpice. Certes les baies du clocher sont bien datées du XII^e siècle et leur type est très élaboré par



Fig. 17 Façade sud



Fig. 18 Fouille du promenoir du cloître. Vue générale



Fig. 19 Sépultures retrouvées sous le promenoir du cloître

NOTES

- ¹ H. DE PERROT et M. WIRZ: *L'église romane de Saint-Sulpice (Vaud) et sa restauration*. Etudes historiques et archéologiques, Lausanne 1888.
- ² A. NAEF: *L'église de Saint-Sulpice et sa restauration*, Lausanne 1896. Voir aussi: E. BACH: *Saint-Sulpice*, dans: Congrès archéologique de France, CX^e Session, 1952, pp. 133-142.
- ³ H.R. SENNHAUSER: *Romainmôtier und Payerne*, Bâle 1970.
- ⁴ H.R. SENNHAUSER, *op. cit.*, p. 11.
- ⁵ H.R. SENNHAUSER, *op. cit.*, p. 77.
- ⁶ A. DE MOLIN et J. GRUAZ: *Le cimetière barbare de Saint-Sulpice*, in: *Revue Charlemagne*, I, 1911, pp. 8, 81, 146, 171.
- ⁷ D. VIOLLIER: *Carte archéologique du Canton de Vaud, des origines à l'époque de Charlemagne*, Lausanne 1927, pp. 316-319.
- ⁸ A. NAEF, *op. cit.*, p. 22.
- ⁹ Le nettoyage des maçonneries et la fouille des sépultures sont le résultat du travail de quatre étudiants en archéologie médiévale des Universités de Lyon et Genève. Il s'agit de Mlle E. FAURE, de B. MANDY, de G. VICHERD et de G. VILLARD. Il faut souligner également l'aide des terrassiers de l'entreprise HAELEN de Saint-Sulpice. J.-B. SEVETTE a fait les photographies et G. DEUBER s'est occupé de la présentation des relevés.
- ¹⁰ Les ossements sont actuellement au Département d'anthropologie de l'Université de Genève, dirigé par le professeur M.-R. SAUTER.
- ¹¹ Les textes n'apportent aucune précision utile, même le plus développé que nous donnons ici: AVL, C 174, 6 v. – 1508 probablement: *Et primo claustrum ipsius prioratus cum omnibus edificiis in ipso clastro existentibus ac ecclesia ibidem existente iuxta carreriam publicam a borea, claustrum vinearum ipsius prioratus infra limitatum a vento, rispam lacus ex oriente et gerdile ipsius prioratus ex occidente, incluso curtilli ipsius prioratus a parte orientis sito*. (Comm. de M.M. GRANDJEAN.)
- ¹² Voir un exemple de la région: M.-R. SAUTER et CH. BONNET: *Le prieuré de Saint-Jean de Genève, rapport de la première campagne de fouilles effectuées à Sous-Terre*, dans: *Genava*, n. s., t. XV, 1967, pp. 60-64.
- ¹³ Fouilles de la cathédrale de Lausanne en 1971 et 1972 sous la direction de M.W. STÖCKLI.
- ¹⁴ Voir les exemples d'époque romane ou préromane retrouvés dans les fouilles de Saint-Jean et Collonge-Bellerive à Genève: CH. BONNET: *Le prieuré de Saint-Jean de Genève...* dans: *Genava*, n. s., t. XVI, 1968, p. 137ss.; ID: *Le prieuré de Saint-Jean de Genève...*, dans: *Genava*, n. s., t. XVIII/I, 1970, pp. 71-76. CH. BONNET: *L'ancienne église de Collonge*, dans: *Genava*, n. s., t. XX, 1972, p. 172.
- ¹⁵ Les fouilles de l'église dirigées par M.W. STÖCKLI au cours de l'année 1973 ont montré qu'il n'existe pas sous le chœur les vestiges d'un édifice antérieur à la construction actuelle. Les différences remarquées dans l'appareil signifient que l'histoire du bâtiment est plus compliquée, mais moins longue qu'on ne le pensait.

ANNEXE I

Rapport anthropologique sommaire

par HÉLÈNE KAUFMANN

Les six squelettes les mieux conservés provenant du cloître de Saint-Sulpice ont été déposés dans les collections du Département d'anthropologie de l'Université de Genève, où ils ont été enregistrés (n^{os} de catalogue 1971-81 à 86).

Examinons rapidement les restes osseux de chacun des sujets.

Tombe 1 (1971-81). – Femme de taille moyenne (155 cm), morte vers 60 ans. Le crâne est particulièrement large et court, hyperbrachycrâne; les os de la face sont brisés. Les dents, tant au maxillaire supérieur qu'au maxillaire inférieur, sont abrasées: à la face occlusale, l'émail est absent, totalement ou partiellement. L'usure n'est cependant pas du tout aussi poussée que chez les hommes des tombes 2 et 8. Les os sont grêles.

Tombe 2 (1971-82). – Homme de taille élevée (173 cm), surtout pour l'époque, à forte musculature si l'on en juge par les reliefs osseux bien accentués. Décédé vers 55 ans. Les proportions crâniennes, faciales et nasales sont moyennes (catégories: mésocrâne, mésène et méso-rhinien). Cet homme avait perdu de son vivant les molaires et prémolaires (sauf une prémolaire et une molaire de la mâchoire inférieure); les cinq dents antérieures conservées, à la mâchoire supérieure, sont si fortement usées qu'il n'en reste plus que la racine; celles de la mâchoire inférieure sont très fortement abrasées, mais il reste

cependant encore une partie de la couronne. Fistule alvéolaire de l'incisive médiane inférieure droite, et peut-être de l'incisive latérale supérieure gauche.

Tombe 4 (1971-83). – Femme de taille moyenne (154 cm) décédée autour de 50 ans. Crâne, face et ouverture nasale frappent par leur largeur particulièrement développée, ce qui en fait une hyperbrachycrâne, euryène, hyperchamaerhinienne. Les os nasaux sont curieusement larges et ne forment pas, entre eux, une arête; le nez devait être, dans sa partie supérieure, plat et fortement concave. Il faut mentionner, à la mâchoire supérieure, un certain prognathisme maxillaire et dentaire, encore accentué par l'usure en biseau très poussée des dents antérieures. Chez cette femme, la mastication devait être très défectueuse: absence complète des molaires et des deuxième prémolaires supérieures – et alvéoles complètement oblitérés – absence des premières et deuxième molaires inférieures avec présence des dents de sagesse, mais sans antagonistes. La mastication ne pouvait s'effectuer qu'avec les dents antérieures, ce qui explique sans doute l'abrasion excessive de celles-ci, surtout des supérieures, chez lesquelles la cavité pulpaire est à nu! Quelques caries.

La voûte crânienne présente une dépression ovale de 2,5 sur 1,7 cm sur le pariétal gauche, située à un centimètre de la suture sagittale approximativement à mi-